

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

59120 Loos

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

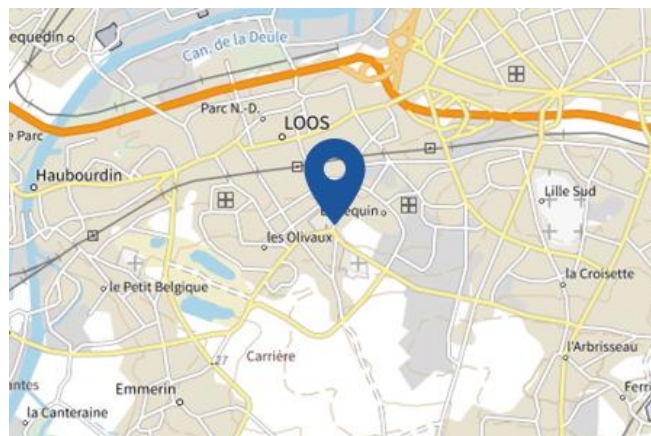
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Loos

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



TRI : TRI Lille

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 59DREAL20140002



DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0500890A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/07/2005	30/12/2005
INTE0100678A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/06/2001	19/12/2001
INTE0000626A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2000	22/11/2000
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
BUDD8750074A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/07/1987	30/10/1987

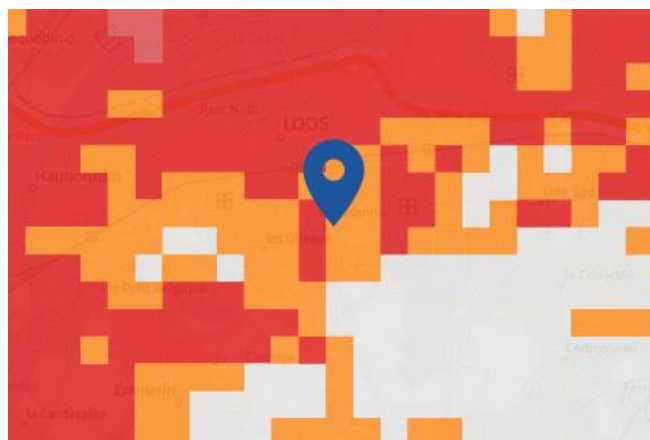
Risque d'inondation sur Loos

Risque de remontées de nappe sur Loos

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

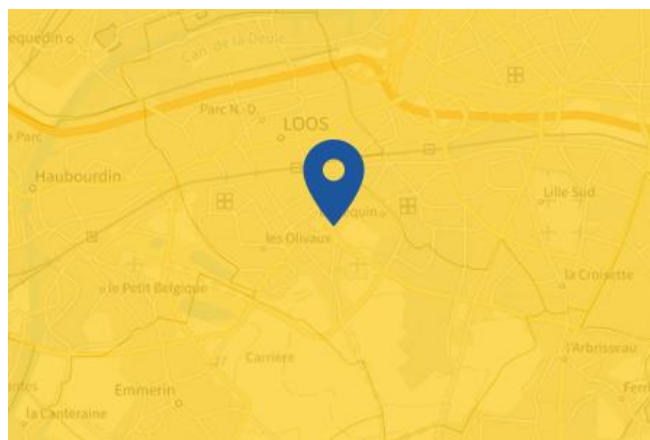
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Loos

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM59**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Loos

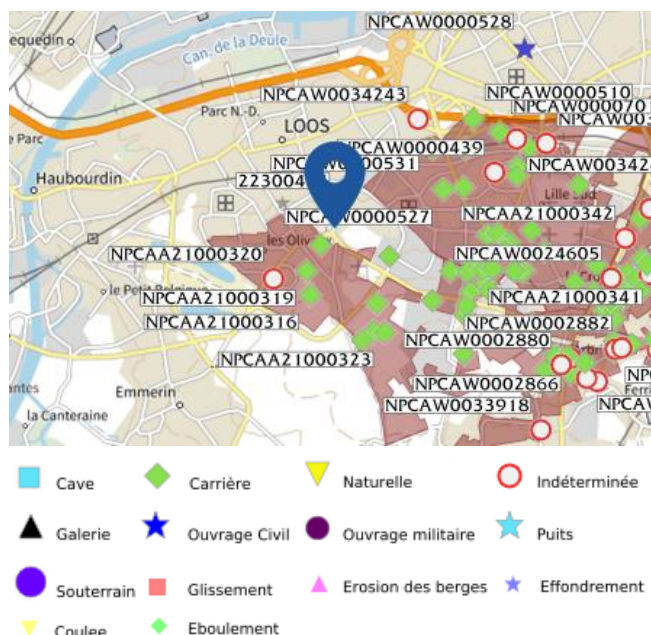
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



PPRN : **PER - Loos**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PER - Loos a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 24/01/1986

Date d'approbation : 30/12/1994

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM59**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Loos

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9400331A	Mouvement de Terrain	25/12/1993	09/07/1994

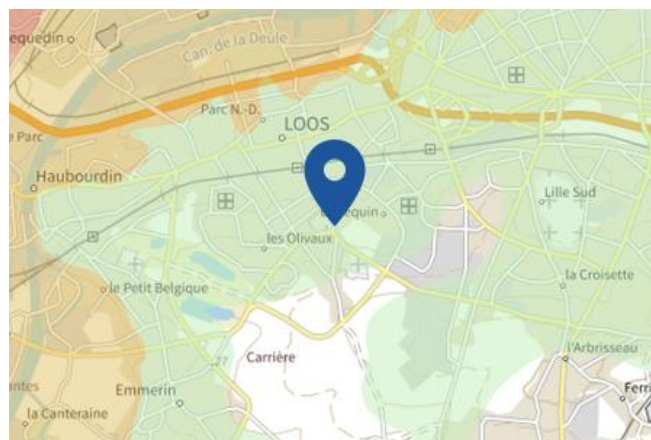
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Loos

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



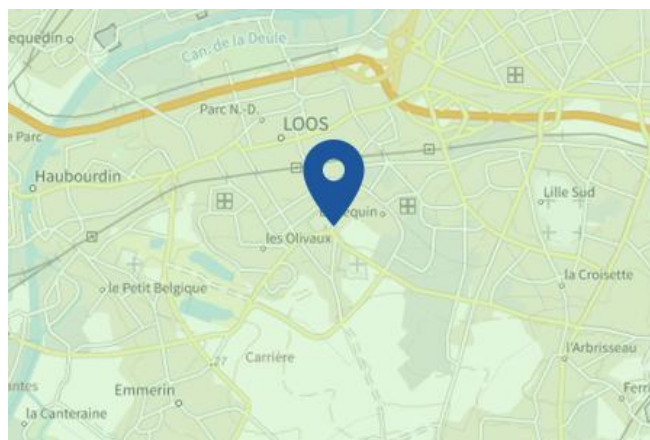
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Loos

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Loos

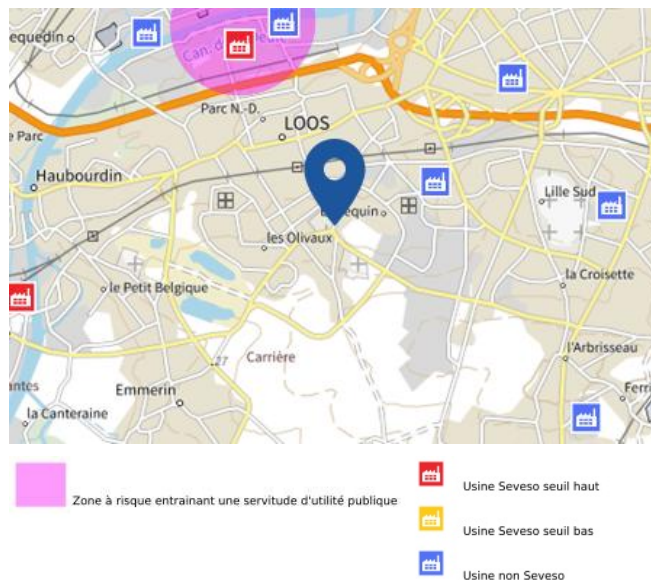
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : **PPRT Produits Chimiques Loos**

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT Produits Chimiques Loos a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 27/04/2010

Date d'approbation : 30/08/2012

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM59**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Loos

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
KUHLMANN France	Seveso seuil haut

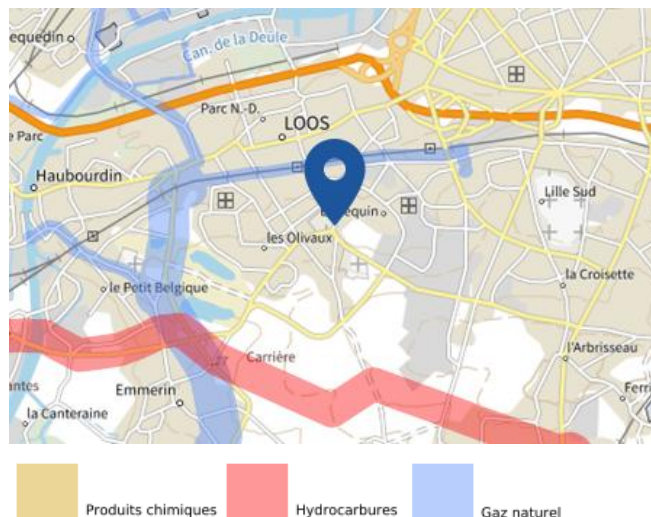
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
FLANDRES ENROBES	Non Seveso
REFINAL INDUSTRIES	Non Seveso
SEQUOIA	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Loos

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

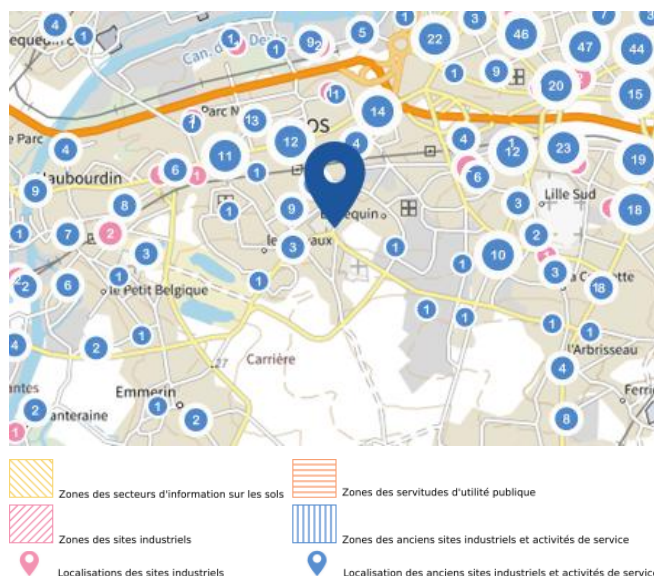
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Loos

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
22300455	Effondrement / Affaissement	EPI DE SOIL

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

23 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
NPCAA21000308	carrière	Carrière Chemin de Flesquières
NPCAA21000309	carrière	Carrière à l'angle de la rue Paul Doumer et de la rue Ambroise Paré (D48)
NPCAA21000310	carrière	Carrière rue Paul Doumer - lieu dit Terre de Wattignies
NPCAA21000311	carrière	Carrière du n°26 au n°44 Chemin des Postes, Rue Paul Doumer et Rue
NPCAA21000314	carrière	Carrière Rue André Gide et Rue Jules Vallès_1
NPCAA21000315	carrière	Carrière Rue André Gide et Rue Jules Vallès_2
NPCAA21000316	carrière	Effondrement d'une catiche au droit de jardins familiaux
NPCAA21000318	carrière	Carrière entre les n°128 et 178 Chemin des Postes
NPCAA21000319	carrière	Grande carrière au lieu dit Le Bon Dieu Noir
NPCAA21000320	indéterminé	Affaissement de terrain aux 4 et 6 rue de la Basse Marlière
NPCAA21000321	carrière	Carrière à l'angle de la rue Ambroise Paré (D48) et de la rue Paul Doumer
NPCAA21000322	carrière	Carrière au Chemin Vert (parcelles 9, 7, 10 et 11 section BD)
NPCAA21000323	carrière	Carrière au Chemin Vert (parcelles 12, 13 et 14 section BD)
NPCAA21000324	carrière	Carrière du n°99 au n°127 et n°128 Rue Paul Doumer (D147)
NPCAA21000326	carrière	Carrière avenue de la Recherche
NPCAA21000327	carrière	Carrière au sud du n°41 rue Paul Doumer (D147)
NPCAA21000328	carrière	Carrière au n°128 rue Paul Doumer
NPCAA21000331	carrière	Carrière Chemin de la Carrière d'Avesnes
NPCAA21000332	carrière	Carrière à l'angle de l'avenue Eugène Avinée et avenue de la Recherche
NPCAW0034259	carrière	Carrière Chemin Vert
NPCAW0034260	carrière	Carrière rue Ambroise Paré (parcelle BC-74)
NPCAW0034261	carrière	Effondrement au n°82 rue Paul Doumer
NPCAW0034264	carrière	Effondrement de terrain au Pôle Eurasanté

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000131201	SMIE	En cours
SSP000144401	DEPOT ELF ANTAR PORT DE LILLE	En cours
SSP000662401	AGENCE D'EXPLOITATION GDF	En cours
SSP000129401	PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS	En cours
SSP000137901	GROUPE DISTILLERIE CLAEYSSENS	En cours
SSP000145001	COATS FRANCE	En cours
SSP000145101	COATS FRANCE (Ex DMC)	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

96 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3972557	Transit et tri des déchets	Indéterminé	
SSP3972556	Dépôt de laitier	Indéterminé	
SSP3972555	Laboratoire	Indéterminé	
SSP3972494	Laboratoires	Indéterminé	
SSP3972067	pressing "5 à sec"	Indéterminé	
SSP3972066	Station service Elf "Relais Club"	Indéterminé	
SSP3972003	soins pour malades à domicile	Indéterminé	
SSP3971967	Garage	Indéterminé	
SSP3971965	Syndicat Intercommunal Loos-	Indéterminé	
SSP3971952	tri et valorisation de déchets	Indéterminé	
SSP3971936	Fabrique de bennes	Indéterminé	
SSP3971932	Concession automobile - garage	Indéterminé	
SSP3971814	Pressing	En arrêt	
SSP3971781	Décontamination de tranformateur au	En arrêt	
SSP3971735	Chaufferie des Oliveaux	En arrêt	
SSP3971661	Stockage d'épaves automobiles "L'épi de	Indéterminé	
SSP3971171	Garage	En arrêt	
SSP3971162	Lavoir Blanche Neige	En arrêt	
SSP3971085	Pressing	En arrêt	
SSP3971081	Filteries, teinturerie et blanchiment	Indéterminé	
SSP3971079	Station service	En arrêt	
SSP3971020	Cycles et motos	En arrêt	
SSP3971017	Station Service	En arrêt	
SSP3971015	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP3971005	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP3970908	Tôlerie	En arrêt	
SSP3970889	SO.DEX.DELL	En arrêt	
SSP3970888	Garage	En arrêt	
SSP3970886	Chaufferie	Indéterminé	
SSP3965209	teinturerie	En arrêt	
SSP3965208	BTP	Indéterminé	
SSP3965207	fabrique de carton et d'emballage	Indéterminé	
SSP3965206	atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3965197	"Le Béton Manufacturé"	Indéterminé	
SSP3965196	menuiserie	Indéterminé	
SSP3965195	teinturerie	Indéterminé	
SSP3965194	teinturerie et finissage du fil	Indéterminé	
SSP3965193		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3965187	dépôt pétrolier	Indéterminé	
SSP3965165	station service ELF	Indéterminé	
SSP3965141		En arrêt	
SSP3965140	usine de produits chimiques	Indéterminé	
SSP3965139	menuiserie	En arrêt	
SSP3965138	imprimerie	En arrêt	
SSP3965137	dépôt de charbon	En arrêt	
SSP3965136	station service?.	Indéterminé	
SSP3965124	Dépôt de fer et de tolles	Indéterminé	
SSP3965123	dépôt de charbon	En arrêt	
SSP3965112	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP3965110	dépôt d'Engrais	En arrêt	
SSP3965103	fabrique de colle	Indéterminé	
SSP3965100	fabrique de caoutchouc	En arrêt	
SSP3965099	fabrique de plomb	Indéterminé	
SSP3965098	?	Indéterminé	
SSP3965097	dépôt d'immondice	Indéterminé	
SSP3965087	dépôt d'engrais	En arrêt	
SSP3965084	fabrique d'entemets	En arrêt	
SSP3965079	atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3965078	atelier de travail des métaux	En arrêt	
SSP3965069	Atelier de Construction Métallique, anc	En arrêt	
SSP3965064	Atelier de réparation de pneus	Indéterminé	
SSP3965062	Fabrique de cuisinière	Indéterminé	
SSP3965060	menuiserie	En arrêt	
SSP3965042	atelier de mécanique générale et atelier	En arrêt	
SSP3965041	station service	En arrêt	
SSP3965040	garage Universel - Stat. Serv.	Indéterminé	
SSP3965039	menuiserie	En arrêt	
SSP3965038	Travail du bois, anc. Fabrication	Indéterminé	
SSP3965037	Manufacture de caisses, chariots,	Indéterminé	
SSP3965035	savonnerie	En arrêt	
SSP3965033	atelier de filature	Indéterminé	
SSP3965019	station service	En arrêt	
SSP3965018	Atelier de Construction Métallique	En arrêt	
SSP3965016	station service Shell	En arrêt	
SSP3965015	Lavoir Blanche Neige	En arrêt	
SSP3965014		Indéterminé	
SSP3965002	teinturerie	Indéterminé	
SSP3964627	décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3962976	Manufacture d'Outremer et de couleurs	Indéterminé	
SSP3962856	usine chimique	Indéterminé	
SSP3961480	fabrique d'engrais	Indéterminé	
SSP3961478	fabrique d'engrais	Indéterminé	
SSP3961477		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3961476	usine chimique	En arrêt	
SSP3961474	tannerie	Indéterminé	
SSP3961473		En arrêt	
SSP3961472	fabrique de colle	Indéterminé	
SSP3961471	Distillerie	Indéterminé	
SSP3960190	usine chimique	Indéterminé	
SSP3960186	atelier de tannerie	En arrêt	
SSP3960185		Indéterminé	
SSP3960184	Garage	Indéterminé	
SSP3960182	usine chimique	Indéterminé	
SSP3960181	Usine chimique	Indéterminé	
SSP3960180	Dépôt de matériel, anc. usine à gaz	Indéterminé	
SSP3960179	usine de produits chimiques ex. UGINE	Indéterminé	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle